La lettre des voisins du Fort d'Issy

N°8 - Mai 2013

EDITO

Bienvenue à nos nouveaux voisins !

Depuis la mi-avril, notre quartier accueille progressivement les nouveaux résidents du Fort. Cet évènement constitue l'aboutissement d'un projet d'envergure qui a, certes, bousculé la tranquillité des riverains pendant toute la durée des travaux mais qui se révèle in fine porteur d'avenir pour notre quartier. L'AVFI, les membres de son Conseil d'administration, de son bureau et l'ensemble de ses adhérents leur souhaitent la bienvenue en espérant que leurs conditions d'installation s'avèrent à la hauteur des espérances qu'ils avaient placées dans ce projet ! Leur installation sera bientôt saluée par notre Député-Maire, M. André Santini, qui compte inaugurer officiellement le site le 2 juin prochain. Afin de ne pas multiplier les manifestations festives sur un seul week-end, l'AVFI a décidé de reporter sa fête des voisins du 31 mai au 21 juin prochain, jour de la fête de la musique. Il s'agira là de célébrer dignement l'arrivée des nouveaux résidents, en y associant les riverains, pour que chacune et chacun puissent apprécier à sa juste valeur la naissance de ce nouveau quartier reconfiguré et commencer à construire cette communauté de destin unique, qu'il reste désormais à façonner.

L'accueil de nos nouveaux « voisins » n'est d'ailleurs pas sans conséquence, non plus, sur l'activité éditoriale de l'AVFI puisque la diffusion de *« La lettre des voisins du Fort d'Issy »* passe de 2.000 à 2.400 exemplaires pour tenir compte de l'élargissement de notre lectorat. Et ce n'est qu'une étape, elle atteindra 3.000 exemplaires dès la fin de l'année 2013.

Que celles et ceux qui souhaitent accompagner la démarche de l'association, dès lors qu'ils se retrouvent dans les principes et valeurs qu'elle défend, n'hésitent pas à rejoindre la communauté des « Avéfistes ». Riverains de longue date ou nouveaux résidents, tous y ont leur place !

Sentiments dévoués
Pierrick DANIEL, président de l'AVFI

Edition : A.V.F.I. *(association loi 1901)*
32 rue du Chemin Vert - Bât B - 92130 Issy-les-Moulineaux
Membres du bureau : P. DANIEL (Président), N. AVEDIKIAN (Trésorière), J-J. CAPORAL (Secrétaire), O.BIGARNET (Chef de projets)
Pour nous joindre : avfi@orange.fr ou Tél 06 77 02 51 83

Directeur de la publication *: Pierrick DANIEL*
Responsable de la rédaction *: Nathalie AVEDIKIAN*
Rédacteurs *: AVFI*
Maquettiste *: Olivier BIGARNET*
Imprimé à 2 400 exemplaires par Graph'Imprim
9-11 rue Sinclair - 94000 Créteil
Dépôt légal le 20/04/2009 - ISSN : 2101-4197

RETROUVEZ NOS LETTRES SUR :
WWW.AVFI.FR



Projet d'aménagement des casemates "Temps des cerises"

Transport en commun : de nouveaux projets de desserte pour le Fort ...

L'arrivée des résidents du Fort fait enfin bouger les lignes : Grand Paris Seine-Ouest (GPSO - communauté d'agglomération), le STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France) et la Ville travaillent actuellement au développement de la desserte du Fort et des Hauts d'Issy.

Plusieurs solutions sont envisagées, une se trouve déjà en cours de réalisation :

➤ Les travaux d'installation des escaliers mécaniques desservant la gare RER C Issy et le quartier des Epinettes sont engagés. La livraison de ce nouvel équipement devrait intervenir au cours du 2ème trimestre 2014.

➤ Le projet de prolongation de la ligne 12 du métropolitain gagne du crédit et connaît des avancées significatives, au moins dans les esprits. Le ministre des transports, M. Cuvillier, a récemment déclaré dans « Le Parisien » qu'il était quasiment acté… D'après les acteurs publics, les travaux du Grand Paris justifient ce prolongement, désormais considéré pertinent en raison du « nœud de communication » qui sera implanté au niveau de la place Léon Blum (gare RER C, gare du Grand Paris).

Les rues André Chénier et Robespierre bientôt réservées à la circulation des bus !

Mais dans l'immédiat, c'est surtout la desserte en bus qui préoccupe la municipalité avec un projet de mise en site propre qui conditionne, pour le STIF, l'augmentation des fréquences des bus 169 et 290 ainsi que l'élargissement de l'amplitude horaire du service.

La ligne 169 pourrait ainsi bénéficier d'une fréquence de passage réduite de 15 à 12 minutes aux heures de pointe et les bus de la ligne 290 circuleraient toute la journée, au lieu de ne circuler qu'aux heures de pointe, comme c'est le cas actuellement.

Ce projet de mise en site propre impacte la rue André Chénier et la rue Robespierre qui seront désormais réservées aux bus et interdites à la circulation des autres véhicules, à l'exception des riverains qui pourront les emprunter pour accéder à leur résidence. En revanche, ils ne pourront plus se stationner le long de ces voies, toutes les places de parking étant supprimées. La rue Lasserre, entre la rue André Chénier et la rue

➤ ➤ ➤





Photo : Depuis la place de l'Hôtel de Ville, ici en face, la rue André Chénier bientôt réservée aux bus.

Robespierre, sera ouverte aux bus et aux autres véhicules, mais devra faire l'objet d'un aménagement pour organiser la giration des bus à l'entrée et à la sortie de ces deux voies en site propre.

Un projet qui emporte des conséquences pour les commerçants et les riverains...

Une concertation est engagée avec les riverains des voies concernées ; elle n'impliquera les habitants du quartier du Fort qu'en juin prochain, dans le cadre d'une réunion publique que la municipalité souhaite organiser dès qu'elle aura pu approfondir le dossier avec ses interlocuteurs du STIF.

Si le gain attendu n'est pas négligeable pour les habitants des Hauts d'Issy, il emporte néanmoins des contraintes importantes pour les riverains des rues André Chénier et Robespierre. Les commerçants de la rue André Chénier ont également fait valoir leurs inquiétudes (baisse de fréquentation liée à cet aménagement)…

La municipalité étudie actuellement les solutions pour limiter les inconvénients de cette opération.

Elle pense proposer aux riverains des tarifs préférentiels pour les parkings de la Mairie et du Centre administratif. Elle entend également analyser les conditions pratiques et économiques d'une mise en service de bus électriques ou hybrides. La piste des bus électriques semble d'ores et déjà compromise car coûteuse et inopérante, dans la mesure où elle reviendrait à limiter la capacité des bus à 15 passagers. En effet, la typologie du terrain s'avère peu compatible avec l'utilisation de moteurs électriques moins puissants que les moteurs thermiques, exigeant en outre de disposer d'un parc plus important pour suppléer toute défaillance de batterie. La mise en service de ce nouveau service de bus devrait intervenir dès la rentrée 2013, en septembre, date à partir de laquelle le 169 desservira aussi la gare de Clamart.

Le coût global de cette opération s'élève, pour la Ville, à près de 600.000 euros. Il intègre l'élargissement des trottoirs sur les voies « Chénier » et « Robespierre », sachant que les arbres implantés devraient être conservés.

En marge de ce projet qui porte sur la liaison « Mairie-Le Fort », il est également question de prévoir un arrêt supplémentaire au niveau de l'avenue de la Paix pour le bus de la ligne 394 et permettre ainsi aux habitants du quartier de rejoindre plus facilement la station de métro de Corentin Celton. Souhaitons que ce projet puisse également prospérer et aboutir à une mise en œuvre effective dans des délais raisonnables…

Le centre d'accueil pour autistes, initialement prévu, laisse place à un nouveau projet...

D'après la municipalité, l'éco-quartier numérique du Fort a une vocation sociale. C'est pour cette raison qu'elle avait prévu de construire, derrière la Cité des Haydamilles et la nouvelle école Justin Oudin, un centre spécialisé dans l'accueil des personnes autistes. Mais ce projet n'a pu prospérer, faute de financement de la part du Conseil général…

L'objectif de la Ville : faciliter l'accession à la propriété des plus modestes !

La Ville souhaite néanmoins conserver à ce terrain sa vocation sociale et expérimenter une nouvelle forme d'accession à la propriété pour les plus modestes.

Elle a déjà conduit une opération de ce type dans le cadre d'un programme immobilier situé à 400 mètres du centre-ville, au 41 avenue Victor-Cresson, sur le site de l'ancien lycée professionnel Farman. Il s'agissait - via un contrat de promotion - de réserver, dans ce programme de logement social, 25% des appartements à des primo-accédants, bénéficiant d'une réduction de tarif de l'ordre de 20% par rapport aux prix du marché.

L'expérimentation conduite au Fort pourrait s'inspirer de ce modèle, en allant plus loin encore. Il ne s'agirait pas seulement d'aider des primo-accédants mais de favoriser véritablement l'accession sociale. La Ville pourrait ainsi vendre le terrain à un organisme de logement social en lui fixant comme objectif de commercialiser les appartements sous un plafond de 3.800 €/m², soit 50% en dessous du prix du marché.

Ces appartements pourraient être réservés en priorité à des Isséens, en résidence HLM dans la commune. Cette facilité leur permettrait de poursuivre leur parcours résidentiel et libérer des logements sociaux au bénéfice d'autres locataires.

Un projet dont la faisabilité n'est pour autant pas encore attestée ...

L'idée est là, les grands principes sont arrêtés, le terrain est disponible. Pour autant, il reste à la Ville à mesurer la faisabilité de ce projet au plan juridique et élaborer, le cas échéant, un cahier des charges. D'après la municipalité, ces étapes préalables nécessiteront plusieurs mois, ajoutés aux 18 mois de travaux nécessaires pour faire sortir le projet de terre. D'où une perspective de finalisation fixée à 2015/2016.

Chantier du Fort : où en sommes-nous ?



Chaque numéro de « La lettre des voisins du Fort d'Issy » constitue une opportunité pour établir un point sur l'avancement du projet d'éco-quartier numérique du Fort. Ce numéro ne déroge pas à la règle et permet de mesurer ce qui a été réalisé mais aussi ce qui reste à accomplir.

Le chantier du Fort accueille ses premiers résidents !

La 1ère tranche du chantier du Fort devait être livrée le 15 avril 2013 pour laisser la place aux 400 résidents qui attendaient de s'y installer. A quelques jours près, l'objectif a été tenu sachant que cette livraison était toutefois conditionnée par la réception préalable des espaces publics (voierie, réseaux d'assainissement, d'eau potable, éclairage public, téléphone, espaces verts, …).

Les deux prochaines tranches seront réceptionnées selon le calendrier suivant : le deuxième tiers en juillet et le troisième en décembre 2013. Pour autant, ce calendrier reste très lié aux interruptions de chantier dues à la météo. Fin juin, 600 logements auront normalement été livrés et fin 2013, le Fort accueillera près de 90% de ses résidents.

L'entrée sur le site se fait désormais par la rue du Fort (côté avenue de la Paix). La rue du Colonel Guichard (côté Zamenhof) ne sera, quant à elle ouverte au public, qu'à l'horizon du mois de septembre prochain. L'accès au chantier se concentrera cependant sur cette voie jusqu'à la fin des travaux.

Des voieries bientôt réaménagées

La rue du Fort a déjà fait l'objet d'un aménagement avec, notamment, un sentier piétonnier qui desservira à la fois la nouvelle école « Justin Oudin » ainsi que l'entrée historique du Fort. Ce sentier doit à terme être arboré (square paysager).

La rue du Colonel Guichard ainsi que la rue Zamenhof feront également l'objet de travaux de voiries (réfection des enrobés, pose de bordures, de trottoirs en granit, …). Par contre, toutes les places devant la nouvelle école « Louise Michel » seront supprimées pour des raisons de sécurité (plan Vigipirate) et il n'est pas prévu, non plus, d'aménager un « arrêt minute » pour déposer les enfants. La municipalité a cessé de procéder à ce type d'aménagement depuis 10 ans, considérant qu'il occasionnait plus de perturbations qu'il ne rendait de services…

Des infrastructures publiques qui ne seront livrées que dans plusieurs mois

Même si cela ne remet pas en cause sa mise en service à la prochaine rentrée scolaire, l'école « Louise Michel » sera livrée avec deux mois de retard, essentiellement liés à l'originalité du système constructif utilisé. Couramment mis en oeuvre dans les pays du Nord de l'Europe, ce système constructif constitue malgré tout une première en France : bâtiment en bois, avec une isolation en paille mais disposant néanmoins d'une résistance au feu identique à celle du

➤ ➤ ➤



béton (2 heures). Les architectes et les entreprises ont dû s'adapter en permanence, tout au long du chantier, pour faire face aux spécificités de ce système constructif encore peu développé en France.

Les travaux du boulodrome sont déjà bien avancés et devraient s'achever en juillet 2013. Le temps de réceptionner les travaux et les boulistes pourront s'adonner à leur sport favori dès le mois de septembre 2013. L'entrée se fera à partir de la place Manouchian. Cet espace de plein air sera néanmoins couvert par un astucieux système de toilage. Un club house sera également mis à disposition des boulistes (buvette, barbecue, …). A cet égard, il convient de noter que la municipalité a finalement entendu les riverains car le point de collecte de verre, initialement prévu place Manouchian, a été supprimé afin de limiter les nuisances.

S'agissant de la piscine, le dossier de consultation des entreprises (DCE) vient d'être publié. Les travaux doivent commencer courant juillet 2013 pour s'achever fin 2014. Les travaux de terrassement sont déjà réalisés (cf. photo). La complexité de l'opération porte principalement sur la construction des locaux techniques et l'installation du bassin de 25 mètres, en inox pour éviter les risques de fuite. Cette coque en inox, livrée en deux morceaux, sera soudée sur place. Autre originalité, le traitement de l'eau se fera à l'ozone et non au chlore.

A ce stade, il reste encore à aménager les cinq casemates « Le Temps des Cerises » (accueil pour les ados, médiathèque, théâtre, cafétéria, …), dont la mise en service est programmée pour la fin mars 2014, et à engager les travaux dans les casemates dédiées au sport, à compter de septembre 2013. Ces installations seront gérées par le CLAVIM.



Photo du chantier, aujourd'hui terminé, de terrassement de la future piscine

Des commerces dont l'ouverture a été retardée…

Les commerces sont désormais tous affectés, à l'exception de deux casemates qui restent pour le moment disponibles sachant que la SEMADS préfère attendre que le site du Fort prenne vie avant d'envisager leur exploitation. Magasin bio, marchand de fleurs, …, le débat reste ouvert !

Deux nouveautés sont intervenues depuis la publication du dernier numéro de « La lettre des voisins du Fort d'Issy » : un local a été affecté à un libraire (présenté dans nos colonnes) et la brasserie du Belvédère a finalement été attribuée au restaurateur prévu dans les casemates. Compte tenu de ce changement, il n'en occupera plus qu'une seule au lieu de deux, comme prévu initialement. La livraison par anticipation des espaces commerciaux envisagée, à l'origine, en mars-avril 2013, a été reportée au mois de juin (date contractuelle prévue). Livrés « bruts », l'activité commerciale n'interviendra véritablement qu'à la rentrée, en septembre ou en octobre, le temps de réaliser les travaux d'aménagement nécessaires.

Une organisation de chantier rendue de plus en plus complexe à gérer !

D'après la SEMADS, les entreprises qui interviennent sur le chantier ont de moins en moins de place pour travailler. Cette contrainte devrait s'amplifier au fur et à mesure de l'avancement des travaux et des échéances de livraison….



Boulodrome dont les travaux seront achevés en juillet 2013

Dossier : Sport & Culture

Le Fort, lieu de vie et de loisirs Le corps ... et l'esprit !

Les travaux se terminent, de nouveaux voisins s'installent ... Mais qu'en est-il des conditions de vie des habitants du quartier ? Au-delà des questions liées aux transports et aux commerces, régulièrement traitées dans nos colonnes, il reste à savoir si le Fort numérique prévoit également de proposer aux résidents du Fort et à ses riverains des infrastructures propices à leur épanouissement personnel et à la construction de lien social.

L'objet de ce dossier vise à présenter la vision des élus que l'AVFI a récemment rencontrés : Bernard de Carrère, Maire-adjoint aux sports, et M. Alain Lévy, Maire-adjoint à la culture.

Crédit Mutuel
Fort d'Issy

L'AVFI soutient les commerces du Fort.

Conforme à ses valeurs mutualistes, le **Crédit Mutuel** accompagne les projets associatifs et les initiatives locales ; c'est dans cette logique que l'**AVFI** a ouvert un compte à l'agence du Fort.

Dans le cadre de son partenariat, l'agence Crédit Mutuel du Fort offrira pour toute ouverture de compte, 20€ aux adhérents de l'AVFI.

D'autres avantages seront réservés aux adhérents de l'AVFI, alors n'hésitez pas à contacter le bureau Crédit Mutuel du Fort d'Issy, ouverture prévue en septembre 2013 sur l'esplanade du Belvédère.

Le sport à Issy.... et au Fort !

Interview



Bernard de Carrère

M. Bernard de Carrère, sportif de hasard et de goût, et surtout Maire-adjoint en charge du sport depuis 2007, répond aux questions de l'AVFI…

Issy-les-Moulineaux est-elle une ville sportive ?

Bernard de Carrère : La Ville compte 47 associations sportives qui couvrent 73 disciplines, animées par un tissu de bénévoles qui se révèlent chaque jour moins nombreux mais de plus en plus motivés.
Avec 15.000 licenciés (80% d'Isséens), la Ville défend une politique qui n'est pas un slogan : « Le sport pour tous ! ». La corrida de Noël en témoigne, puisque ses inscrits sont âgés de 3 à 92 ans… Hommes, femmes, personnes valides ou handicapées, tout le monde doit avoir accès aux activités sportives. Des activités spécifiques sont d'ailleurs proposées : le tir à l'arc pour les personnes à mobilité réduite, le trampoline pour les personnes autistes, etc.
Mais la Ville met aussi l'accent sur le sport au féminin. Son équipe de football joue en 1ère division et elle compte le plus important club féminin de handball de France. Le club de badminton rassemble également un effectif significatif avec 650 adhérents. Celui de tir à l'arc est aussi le plus important d'Ile-de-France. En outre, figure dans ses rangs un sportif de haut niveau : Sébastien Flute, champion olympique.
Pour autant, la Ville n'a pas la volonté de couvrir toutes les disciplines : pas de club de natation, ni de club de rugby… Il convient de ne pas concurrencer les clubs des communes voisines !

Cette volonté de développer la pratique sportive vaut-elle également dans le quartier du Fort ?

Le stade Alain Mimoun constitue le principal équipement sportif du quartier. Sa salle multisports permet, entre autres, la pratique du basket, du volley, du badminton, … Il est aussi doté de salles dédiées à la danse et à la gymnastique et compte également un dojo. Mais c'est l'activité « tennis de table » qui se distingue le plus, compte tenu notamment des résultats obtenus. L'équipe masculine joue en 1ère division, l'équipe féminine en 2ème. Toutes les trois semaines, le site accueille des compétitions de haut niveau qui réunissent régulièrement une centaine de spectateurs en soirée.

On ne compte donc que des « pongistes » à Alain Mimoun ?

Non, bien sûr. Le stade Alain Mimoun compte également un terrain de football, en pelouse synthétique, qui permet d'accueillir de nombreux joueurs, notamment ceux de l'association arménienne A.S. ARARAT. Animé par d'excellents éducateurs, ce club « familial » réunit 450 licenciés.





Toit terrasse de la future piscine du Fort, végétalisé et aménagé, vu depuis la courtine.

Mais cet équipement est ancien. D'autres équipements sont-ils prévus pour accompagner l'évolution démographique du quartier liée à l'arrivée des nouveaux résidents ?

L'une des nouveautés, c'est le futur boulodrome. En partie couverte, cette installation sera située derrière l'école Louise Michel et accessible par la place Manouchian. Il remplacera l'ancien boulodrome, donnant sur la rue Zamenhof.
Pendant les travaux, les 200 pétanquistes du Fort ont pu assouvir leur passion en partageant le terrain de boules lyonnaises du parc Henri Barbusse. Pour autant, si l'activité a été perpétuée, le club a perdu près de la moitié de ses licenciés.

Ce lieu entrainera-t-il des nuisances pour les riverains ?

La convivialité continuera de caractériser la pratique de ce sport. Il a néanmoins été décidé par la Mairie et le président du Club qu'aucun alcool ne serait plus servi pendant les compétitions. A nouveau boulodrome, nouvelle culture !

Sera-t-il réservé aux licenciés ?

Non. Le site, certes dédié à la pratique sportive de la pétanque, sera également ouvert aux familles pour une pratique de loisirs. Les aménagements annexes, notamment le club house et son barbecue, seront aussi accessibles aux autres associations sportives de la Ville ainsi qu'aux habitants du quartier qui pourront les utiliser, sur demande. Le site, ouvert de 8h00 à 23h00, sera géré par les personnels municipaux du service des sports affectés sur le stade Alain Mimoum (entretien, planning des réservations, vestiaires …).

A quelle date ce boulodrome sera-t-il mis en service ?

Son inauguration est prévue en septembre 2013, avec l'organisation d'une compétition à laquelle participeront plusieurs grands champions.

Du ping-pong, du football, de la pétanque, … Convient-il d'en rester là ?

A compter de la rentrée prochaine, deux autres installations seront accessibles aux associations sportives de la Ville, en dehors des heures scolaires et le week-end, dans les écoles primaires Justin Oudin et Louise Michel.
L'école Justin Oudin disposera d'une salle multisports de 455 m², dédiée aux jeux de ballon (volley notamment), et l'école Louise Michel bénéficiera d'une salle de 300 m², équipée d'un parquet et de miroirs, idéale pour la pratique de la danse et du fitness. Ces salles seront prêtées gracieusement aux associations sportives dans le cadre d'une gestion automatisée grâce à des badges d'accès. Pour autant, les fonctionnaires municipaux basés sur le stade Alain Mimoun pourront intervenir sur les sites scolaires en cas de problème. Les associations sportives de la Ville ont toutes été informées de la mise à disposition de ces nouveaux équipements et construisent actuellement des projets pour organiser leur utilisation (yoga, zumba, kendo …).

Ce système de mise à disposition des infrastructures sportives des établissements scolaires sera-t-il également étendu au futur collège de la Paix ?

La Ville contribuera au financement du gymnase du futur collège pour pouvoir le rendre, en contrepartie, accessible aux Isséens. Cet espace de 550 m² permettra en outre de désengorger le stade Alain Mimoun, actuellement utilisé par les collégiens.

Ces installations sportives situées tout autour du Fort impliquent-elles que rien ne soit prévu dans l'enceinte ?

Non, bien au contraire ! Il est prévu de proposer toute une série d'équipements dont certains ouverts à tous les publics. Par exemple, un parcours de santé est susceptible de voir le jour sur les remparts du Fort (ancien chemin de ronde). Ce projet reste néanmoins soumis aux demandes qui seront formulées et aux possibilités d'installation, étant donné que l'espace disponible y est relativement restreint. Quant au street park qui a dû être abandonné à la demande de certains acquéreurs, il a été prévu de le remplacer par un espace multisports en lisière du stade Mimoun. Cet espace permettra d'offrir un lieu aux adolescents du quartier.

Et qu'en est-il du projet de piscine Feng Shui ?

La piscine constitue probablement le projet le plus lourd en la matière.
Il comptera deux bassins, l'un de 25 mètres, l'autre réservé à l'apprentissage de la natation et à la gymnastique douce.

Ce second bassin de 12 x 10 m disposera d'un fond mobile, qui permettra de régler sa profondeur en fonction de l'âge de ses occupants (jeunes enfants) ou de la nature de l'activité (aquagym).
Son ouverture coïncidera avec la fermeture provisoire de la piscine Sevestre qui doit être rénovée.

Qui aura en charge la gestion de cet équipement ?

La Ville vient de signer, début 2013, une délégation de service public avec un nouveau gestionnaire (la société Vert Marine) qui organise notamment les conditions d'accueil des scolaires. L'élaboration du cahier des charges s'est révélée complexe puisqu'il devait couvrir trois périodes distinctes : une première période de gestion de la seule piscine Sevestre, une deuxième période de gestion de la seule piscine du Fort (pendant les travaux de la piscine Sevestre) et une troisième et dernière période correspondant à l'exploitation des deux installations.
Cette délégation de service public, d'un montant de 0,75 M€ par an, prévoit une fréquentation annuelle de l'ordre de 230.000 usagers pour chacun des deux sites, confortés par la prochaine fermeture de la piscine du bois de Clamart.

La piscine Feng Shui sera-t-elle accessible ? Quels seront les prix et pour quelles prestations ?

La piscine du Fort proposera des activités zumba, squash, … ainsi qu'un espace de restauration légère accessible « pieds secs ». Le prix d'entrée s'élèvera à 4,50 € pour les Isséens, mais des abonnements au mois seront également proposés s'échelonnant de 14 à 40 € selon les prestations servies (cours collectifs, fitness, sauna, hammam, …).

A l'origine, des casemates devaient être aménagées pour permettre la pratique sportive. Où en est le projet ?

Il n'a pas été abandonné ! Quatre casemates dédiées au sport seront réparties de part et d'autre de l'entrée piétonne desservant la rue Rabelais, au pied du stade Alain Mimoun. Ouvertes fin 2014, après un an de travaux, elles permettront de pratiquer le fitness, le judo, … et l'une d'entre elles disposera d'un simulateur de golf. Elles seront également gérées de façon automatisée, par badges électroniques.

Le quartier du Fort comptera-t-il assez d'associations sportives pour faire vivre tous ces équipements ?

J'ai cité l'A.S. ARARAT, l'association des pongistes, celle des boulistes, … Je ne veux pas oublier les gendarmes qui animent, eux aussi, un club de loisirs : PRISMA (pour Le Plessis-Robinson, Issy, Malakoff, trois sites de casernement). La pratique du ski, de la voile, du parachutisme, du cyclisme, du rugby, du golf, entre autres, y sont proposés. Ces activités, qui utilisent les installations de la Ville, sont ouvertes à l'ensemble de la population sachant que PRISMA compte parmi ses adhérents 60% de gendarmes et 40% de civils.

c-élec
Electricité Générale
Patrick MARCHAIS
Tél : 01 46 32 62 09
Fax : 01 46 30 38 67
E-mail : contact@c-elec.fr
Site : www.c-elec.fr
60 avenue Adolphe Schneider 92140 Clamart

Ouverture début août sur le Belvédère
Les 3 clefs
Membre du réseau national de conciergerie
Familife
La conciergerie : vos solutions au quotidien

Quotidien
Livraison de petit déjeuner le dimanche
Réception de commande et livraison à domicile
Ruche qui dit oui
(coopérative associative agricole)
Organisation de diners,
d'anniversaires, d'évènements
Cadeaux
Garde d'animaux
Surveillance de domicile
Prise de rendez-vous & aide administrative
Assistance informatique & internet
Et tous les autres sevices qui vous sont utiles

Sports & Loisirs
Coaching privé à domicile
Cours collectifs
Billetterie spectacle

Enfants
Garde d'enfants (+3 ans)
Soutien scolaire

Maison
Femme de ménage
Pressing & retoucherie
Jardinage

Emménager
Mobilier
Literie
Electroménager
Conception - Aménagement
Travaux
Architecture & décoration d'intérieur
Déménagement professionnel

Seniors
Auxiliaire de vie - Maintien au domicile
Fourniture de matériel adapté
Dossier de transmission familial

Conciergerie Les 3 clefs
Contact : Julie \ Olivier
06 23 18 48 33
juliemorin@familife.fr
olivierbigarnet@familife.fr
La conciergerie des 3 clefs, c'est aussi :
PRESSE TABAC FDJ

Le Fort : lieu de culture et de mémoire !

Dans le cadre de ce dossier, Alain Levy, Maire-adjoint à la culture, a accepté de rencontrer l'AVFI pour lui présenter les projets poursuivis par la municipalité en matière de culture.



Les casemates " Temps des cerises "

La nouvelle médiathèque :

Le Fort accueillera la 3ème médiathèque de la Ville, les deux autres se situant dans le centre-ville et dans le quartier des Chartrons. Il s'agira d'un équipement de proximité dédié aux familles du quartier «Les Hauts d'Issy/Les Epinettes/Le Fort ». Cette nouvelle médiathèque de 130 m² sera mise en service en février 2014, en même temps que les quatre autres casemates « Temps des cerises ». Elle sera dotée de 7.000 documents (6.000 livres et 1.000 supports numériques) et répondra à deux spécificités :

➤ D'une part, elle fera appel à la haute technologie numérique. La presse sera consultable à partir de tablettes numériques mises à la disposition des lecteurs. En outre, les retours pourront être déposés 24h sur 24h grâce à une gestion automatisée, permise par l'utilisation de puces RFID apposés sur les documents.

➤ D'autre part, cette médiathèque, largement ouverte sur un public d'enfants et d'adolescents, mettra l'accent sur la culture japonaise et les mangas.

Une exposition photographique pour faire vivre la mémoire du site :

L'équipe municipale et la Direction de la Culture ont également prévu d'organiser une exposition photographie à l'école Justin Oudin, ouverte à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle école, dans le but d'entretenir la mémoire d'un patrimoine disparu. Ainsi, les photos du « Collectif du 127bis », retenu pour la réalisation de cette manifestation, exposera des photos visualisant les édifices et l'environnement du site avant et après les travaux du Fort numérique.

Les équipes enseignantes, les élèves ainsi que les ouvriers du chantier ont été associés à sa réalisation. Accessible à tous pendant plusieurs mois, les élèves pourront en particulier bénéficier d'ateliers de sensibilisation sur ce patrimoine disparu.

Un musée « virtuel » :

L'installation du Musée virtuel du Fort répond à une triple volonté :

➤ Sauvegarder une approche patrimoniale du site, en valorisant les vestiges,

➤ Rappeler les combats de la guerre de 1870 avec la Prusse ainsi que les évènements de la Commune,

➤ Privilégier une approche moderne de l'exercice, au travers des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), pour renouveler le genre des visites de site.

La visite sera organisée autour de deux dimensions :

1. Un parcours à dimensions historique et patrimoniale, en extérieur. Il suivra le dessin des courtines et comprendra huit stations, d'une durée plus ou moins longue, à vocations thématiques et/ou chronologiques (cf. encadré). Cette visite numérique en extérieur pourra être effectuée à partir de l'Iphone, de l'Ipad ou du Windowsphone du visiteur. A défaut d'en disposer, ce dernier pourra utiliser les tablettes numériques mises à sa disposition au « Temps des cerises ». A chaque étape de la visite extérieure, il aura accès à du texte, des voix (par exemple, le discours de Lamartine à l'Assemblée nationale), des phases de réalité augmentée, …

2. L'accueil des visiteurs est prévu au « Temps des cerises ». Ils pourront bénéficier, sur place, d'une introduction à la visite grâce à un « mur de la mémoire » composé :

➤ d'une maquette en plan-relief (courbes de niveaux du Fort avec projection d'images anciennes et récentes),

➤ de photos, gravures, … agrémentées de textes,

➤ d'un écran simple projetant films et images,

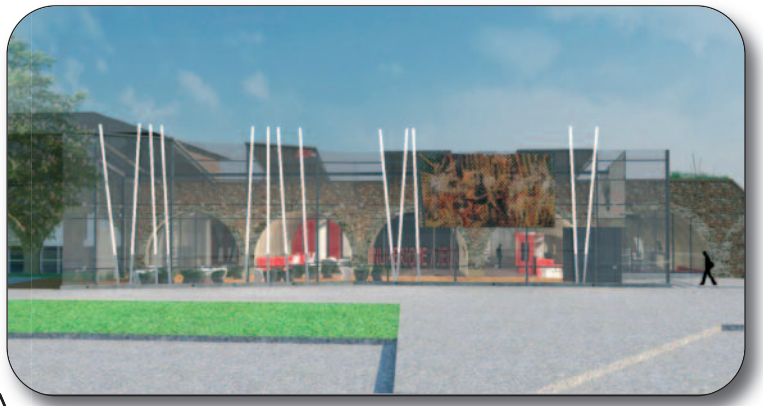
➤ d'un écran tactile pour voyager virtuellement sur le site et accéder à des ressources documentaires (gravures, cartes postales anciennes, …).

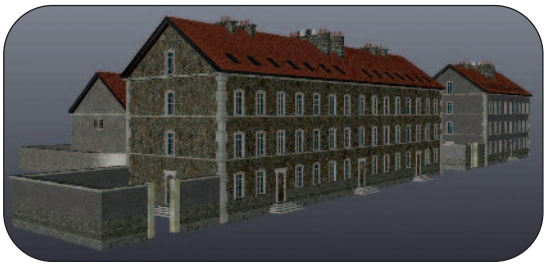
Un accueil physique sera assuré en permanence pendant les heures d'ouverture ; des animateurs seront également missionnés, ponctuellement, lors des visites scolaires ou organisées pour des adultes.

Les trois autres casemates seront dédiées au sport, à la culture ou encore au cinéma, à l'instar des autres « Maisons de quartier » de la Ville. L'ensemble des cinq casemates « Temps des cerises », incluant le musée et la médiathèque, seront gérées par le CLAVIM.

La mémoire du lieu également célébrée par une œuvre d'art :

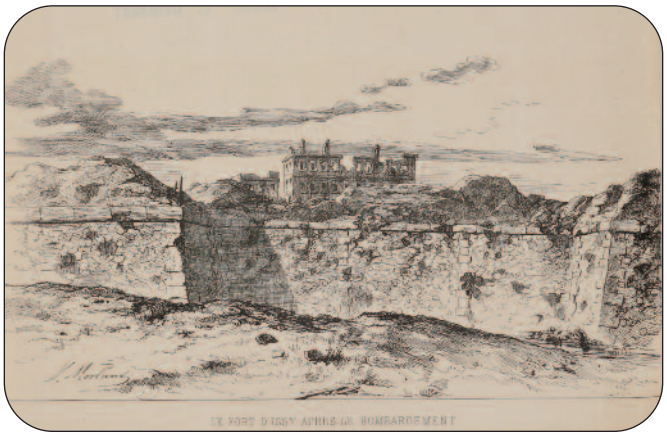
La municipalité a récemment lancé un concours afin de sélectionner le projet d'un artiste contemporain visant à ériger une sculpture monumentale sur la place du Belvédère. Le thème retenu : la guerre de 1870. A cet égard, l'artiste sélectionné devra utiliser, y compris à titre d'accessoires, les boulets recueillis sur le site au moment des travaux de construction du Fort Numérique. Cette œuvre sera financée par la SEMADS. Une plaque commémorative des combats de la Commune, actuellement au musée de la Ville, devrait également être apposée.



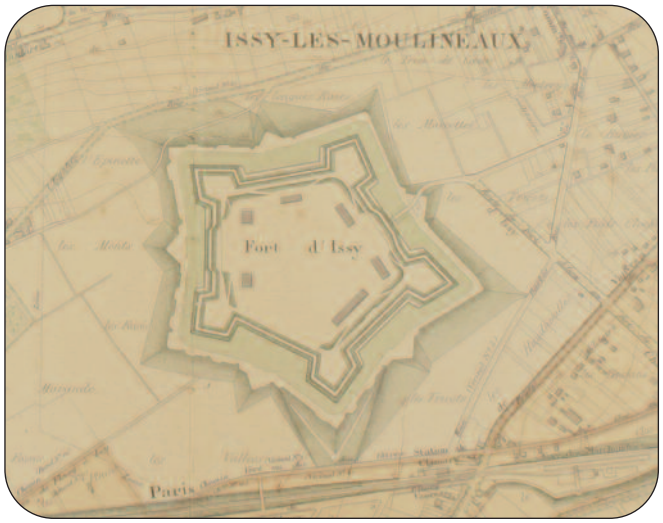




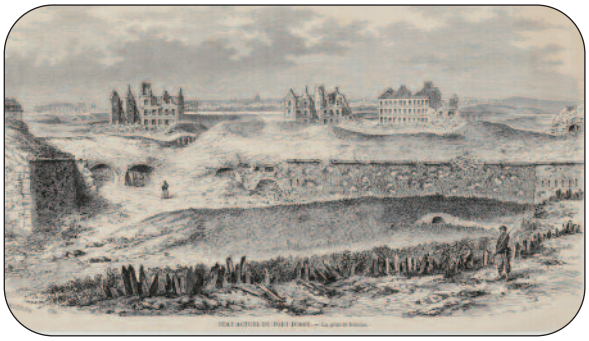
Les huit stations du parcours historique du Fort :



1. Le site avant le Fort (avant 1840) :
 l'activité agricole du site (vignes et moulins),
2. La construction du Fort :
 en la replaçant notamment dans le contexte politique de l'époque (interventions des parlementaires, …) et en faisant découvrir la vie des ouvriers du chantier,
3. La guerre franco-prussienne - Ses préparatifs :
 retraçant les conditions de vie des soldats,



4. La guerre franco-prussienne - Les combats :
 avec l'assaut, les combats d'artillerie, …
5. La Commune - Les premiers engagements :
 les fédérés occupent au Fort d'Issy une position stratégique entre Versailles et Paris,
6. La Commune - La lutte pour le Fort,



7. Le Fort et l'évolution urbaine de la Ville :
 Issy grimpe le long des coteaux du Fort dans les années 1920/1930,
8. Le Fort après 1871 puis après la Seconde Guerre mondiale :
 l'émergence du site comme un haut lieu des télécommunications.

Une agence immobilière proche de chez vous pour

- Estimer
- Vendre
- Acheter
- Louer
- Gérer
- Investir

Nouveaux services :
Expertise immobilière
Vente d'immobilier neuf

AVIS IMMOBILIER

Issy-les-Moulineaux
60, avenue Victor Cresson - 01 41 90 10 69 - issy@avis-immobilier.com - www.avis-immobilier-issy.fr

Les Commerces du Fort

la saga continue …

La pharmacie



« Je crois que les habitants du Fort veulent créer une ambiance de grand village »

AVFI : Pouvez-vous brièvement vous présenter ?

MC Dautel : Je m'appelle Marie-Catherine DAUTEL. J'ai 40 ans et exerce la profession de pharmacienne. Tout d'abord en service hospitalier (interne pendant quatre ans dans les Hôpitaux), j'ai ensuite poursuivi ma carrière dans l'industrie pharmaceutique pendant deux ans avant de travailler en officine à Issy depuis 2006, en tant que salariée puis, à partir de 2010, en qualité de titulaire de la pharmacie Rodin. Mais ce n'est que très récemment que j'ai obtenu la licence permettant de transférer la pharmacie Rodin au Fort d'Issy.

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer à Issy-les-Moulineaux et dans un quartier naissant ?

Je me suis d'abord installée à Issy-les-Moulineaux pour y vivre, puis ensuite pour y travailler. C'est une ville dynamique, toujours en mouvement. Je dirai qu'elle me correspond bien car j'aime que les choses bougent et évoluent.
Le nouveau quartier du Fort m'a attirée pour plusieurs raisons : c'est d'abord un très beau projet immobilier, au caractère innovant qui s'inscrit dans une démarche environnementale. C'est aussi une opportunité pour faire revivre un quartier qui va désormais accueillir de nouveaux habitants et de nouveaux commerces.

Quels sont les éléments qui distingueront votre activité par rapport à celle de vos confrères isséens ?

En dehors des médicaments et produits que chacun a l'habitude de trouver dans les pharmacies (médication familiale, orthopédie, maintien à domicile, …), je tiens à développer des produits plus naturels (huiles essentielles, phytothérapie, compléments alimentaires, …). De plus, avec la présence de deux crèches sur le secteur, je vais être amenée à développer une offre dédiée à la petite enfance et à la puériculture.
Mon équipe et moi-même nous tiendrons à la disposition des patients pour les conseiller du lundi au samedi, de 9h00 à 20h00.
Nous livrerons également les médicaments aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.
Mon officine a vocation à rester une pharmacie de quartier, avec une équipe qui connaît chaque patient afin de mieux répondre à ses attentes.

Comment imaginez-vous la vie de ce futur quartier et sous quelles formes comptez-vous participer à son animation ?

Je crois que les habitants du quartier du Fort veulent créer une ambiance de "grand village" et préserver ainsi sa dimension conviviale. Les commerces installés sur le site participeront au maintien et au développement de cette vraie vie de quartier. Pour ma part, je n'attends qu'une seule chose : emménager dans mes futurs locaux fin septembre 2013 et partir à la rencontre de ses habitants…

www.pharmacie-du-fort.com

MBSerrurerie
depuis 1983

www.mbserrurerie.fr

FENÊTRES - VOLETS ROULANTS - PVC / ALUMINIUM
STORES D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR - PORTES BLINDÉES
PORTES DE GARAGE - SERRURERIE - RIDEAUX ET GRILLES
MÉTALLERIE - ALARMES - AUTOMATISMES

Fermetures | Sécurité | Automatisme

Stève BETTIGNY
Tél : 01 46 38 18 01
Fax : 01 46 38 86 19
Contact@mbserrurerie.fr

Atelier à Issy
16, rue du Chemin Vert
Show Room
72 Bis, avenue Jean Jaurès
92140 Clamart

Repères

Tous les commerces ont été présentés, ou presque...
L'AVFI avec ces 2 dernières interviews aura rencontré et donné la parole à tous les commerçants connus à ce jour sur le projet. Seul le supermarché **Casino Shop** n'a pas donné suite à notre demande d'information. Néanmoins son implantation est tout aussi assurée que celle des commerçants présentés dans nos 2 numéros de la *Lettre des Voisins du Fort d'Issy* consacrés aux commerces du Fort.

Le restaurant du Fort change d'adresse !
A noter également qu'entre la publication de ces deux numéros, un changement concernant les **Canons du Fort** est intervenu (cf. article page 3). Le projet initial consistait en deux casemates mitoyennes (cave à vins et restaurant). La casemate dédiée à la restauration est libérée au profit de la brasserie. Le gérant actuel de l'**Ecir,** Paris 14ème, accueillera donc ses convives sur l'esplanade du belvédère.

Le livre et la Tortue



Photo : Florence Jacq

L'AVFI a rencontré Eva Halgand et François Groff pour qu'ils présentent leur projet de librairie « Le livre et la tortue »…

AVFI : Pouvez-vous brièvement vous présenter ?

Eva Halgand (EH) : J'ai commencé ma carrière professionnelle comme éducatrice auprès des familles et des enfants, avant de me consacrer - depuis deux ans - au métier de libraire.
François Groff (FG) : Pour ma part, je travaille en librairie depuis cinq ans. Cela fait un an et demi que nous sommes tous les deux salariés d'une librairie au nord de Paris. Nous avions en tête de nous associer pour ouvrir notre propre commerce et le projet du Fort nous a convaincu de nous lancer.

Pouvez-vous nous présenter votre projet ? Pourquoi ce nom : « Le livre et la tortue » ?

EH&FG : Un ami, partie prenante au projet du Fort, nous en a parlé et l'esprit de ce nouveau quartier nous a semblé cohérent avec le projet que nous souhaitions créer. Un quartier nouveau, écologique, respectueux, où l'environnement tout entier appelle au bien être est cohérent avec le plaisir de la lecture. Nous allons essayer de respecter ces aspects dans l'implantation de notre librairie. Cela passe par un espace de détente pour permettre aux lecteurs de lire quelques chapitres au calme, se faire une idée sur un ouvrage que nous leur conseillerions avant de se décider à l'acheter, ou simplement se mettre à l'abri du quotidien dans cette parenthèse littéraire.
Nous souhaitons également mettre en place des animations, dont 2 séances de dédicaces par mois pour faire se rencontrer les auteurs et les lecteurs, des petits déjeuners pour permettre à chacun de partager ses lectures et ses expériences, ou encore des expositions d'artistes (idéalement locaux) pour rendre la librairie attrayante, changeante et élargir l'univers de la lecture à celui plus général des arts. Nous prévoyons également une animation à thème par mois, et la visite d'un conteur.
Nous souhaitons participer, à notre niveau, à l'appréhension du livre par les enfants. Nous espérons pouvoir nouer des bonnes relations avec les écoles du Fort pour conduire certains projets ou, par exemple, être disponible pour les parents d'élèves en facilitant les commandes de manuels scolaires pour la rentrée.
Quant au nom de notre librairie, c'est bien sûr une référence évidente à la fable de La Fontaine, et aussi un clin d'œil à la forme singulière du Fort qui nous a poétiquement rappelé celle de la Tortue.



Comment imaginez- vous participer à l'animation du quartier ?

EH&FG : En plus des animations précitées, certains moments forts trouveront leur place dans la vie de la librairie comme les deux rentrées littéraires en août-septembre et janvier, ou à Noël, qui seront l'occasion pour nous d'animer la boutique. Nous étudions encore la possibilité d'implanter une borne pour l'achat de livres dématérialisés. C'est un souci éco-responsable qu'il nous semble essentiel d'intégrer à notre activité de libraire et une offre légitime sur le Fort Numérique. Néanmoins, les solutions actuelles ne sont pas toutes pertinentes, et le projet reste donc encore à l'étude.
Ce qui existe déjà en revanche, ce sont des moyens d'échange comme twitter, et enfin un blog.
A court terme, nous serons présents lors de l'inauguration du Fort organisée par la Mairie le 2 juin. Nous proposerons un quizz littéraire de 5 questions, et offrirons à un gagnant tiré au sort parmi les bonnes réponses un bon d'achat de 30€.

Quand est prévue votre ouverture ? Quels seront les horaires ?

EH&FG : Nous souhaitons ouvrir au plus tard début septembre afin de répondre aux besoins liés à la rentrée scolaire.
S'agissant des horaires, nous souhaitons, bien sûr, être disponibles pour les riverains, et prévoyons de nous adapter à la vie commerçante du Belvédère et aux habitudes des clients. Nous aurons probablement une journée de fermeture, le lundi ou le dimanche. Les autres jours, nous pensons être ouverts de 10h à 20h. En revanche, certaines animations auront lieu après la fermeture.

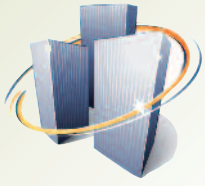
Twitter : @lelivrelatortue
Facebook & Instagram : Le livre et la tortue
Blog : lelivreetlatortue.blogspot.fr



CABINET SÉBASTIEN MARTINAND

Administrateur de biens - Syndic de copropriété

Un gérant indépendant à votre service



87, avenue du Général de Gaulle 92130 Issy les Moulineaux
Tél - Fax : 01 41 90 03 37 - Port : 06 79 58 80 92 - Email : s.martinand@orange.fr

Et les nouveaux résidents...

Que pensent-ils de leur nouveau quartier ?

Raffaella - Belvédère



« Nous avons pu rencontrer nos voisins et sommes tous très enthousiastes »

AVFI : Pourquoi avoir orienté votre choix sur l'éco-quartier numérique du Fort d'Issy ?
Quand avez-vous pris votre décision ?

Raffaella : Mon époux et moi avons été séduits par l'originalité de ce programme : un éco-quartier inséré dans un remarquable site historique, un ancien fort militaire, un des seize forts de l'enceinte de Thiers.
Fascinés par les vieilles pierres, mais persuadés que l'immobilier neuf apporte un plus en termes de confort de vie, nous nous sommes lancés dans cette formidable aventure.

Avez-vous suivi l'évolution des travaux et avez-vous été sollicités ou régulièrement informés par les promoteurs ?

Nous avons pu suivre les différentes phases des travaux grâce au blog créé par Frédéric. Il s'est révélé être une véritable mine d'informations et un précieux outil d'échange entre voisins.
La communication avec le promoteur a été bonne et je tiens à remercier la personne en charge du programme pour sa disponibilité.

Où êtes-vous situés sur le Fort ?
La livraison est-elle conforme à vos attentes (qualité, délais, services, domotique, ...)

Nous serons dans le bâtiment le plus imposant du Fort : le Belvédère, l'immeuble en forme de grand V situé au cœur du Fort et qui en constituera le centre névralgique. Nous venons d'apprendre que la livraison de notre appartement est imminente et interviendra trois semaines avant la date annoncée ; c'est vraiment une très bonne nouvelle pour nous qui sommes si impatients ! La visite de pré-livraison nous a permis de nous projeter et nous sommes globalement assez satisfaits des prestations.

Avez-vous déjà fait connaissance avec d'autres propriétaires ?
Quel est l'avis général ?

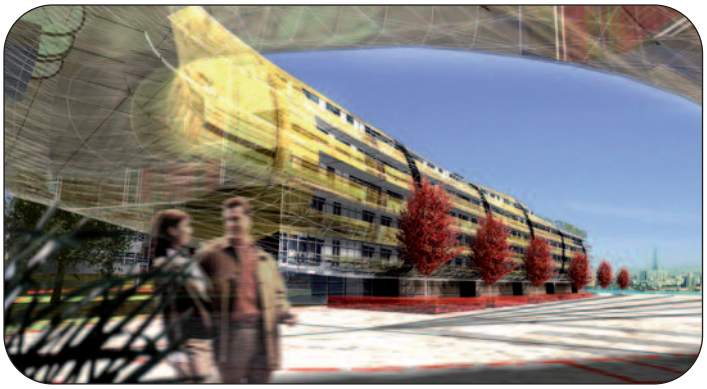
Par le biais du forum et lors de la fête des voisins organisée par l'AVFI en mai 2012, nous avons pu rencontrer nos voisins et les futurs habitants du Fort. Nous sommes tous très enthousiastes à l'idée de faire partie de cette aventure.

Avez-vous des interrogations quant à ce nouveau quartier (circulation, transports, ...) ?

Oui, nous sommes tous inquiets par rapport aux déplacements. Nous espérons qu'aux heures de pointe les accès seront les plus fluides possibles.

Que pensez-vous de l'action de l'AVFI (informations, lien social, animations, ...) ?

Nous apprécions les actions de l'AVFI et nous sommes bien conscients que la transformation du Fort a été source d'importantes nuisances pour l'ensemble des riverains. Nous espérons que les nouveaux espaces verts, les commerces et les nouvelles infrastructures compenseront, au moins en partie, les désagréments liés aux différentes phases d'aménagement du Fort.



BIENTOT LIVRÉ AU FORT NUMERIQUE ?

Comme beaucoup d'Isséens venus nous confier leurs biens parce qu'ils ont acquis sur le "Fort", il n'est pas trop tôt pour entamer une démarche d'estimation, à Issy ou ailleurs puisque nous avons des agences partout !

ESTIMATION GRATUITE EN 48H,
que ce soit pour une mise en location ou pour une future vente.
Contactez-nous au 01 46 44 8000
ou par mail à immodissy@century21.fr

Century 21
Qui s'y connaît aussi bien ?
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

Vincent - West Park



AVFI : Pourquoi avoir orienté votre choix sur l'éco-quartier numérique du Fort d'Issy ? Quand avez-vous pris votre décision ?

Vincent : Nous avons été séduits par l'originalité du lieu et par le concept de faire coexister exigences écologiques et modernité en restant connecté au monde et aux dernières technologies. Venant du "Village Ménilmontant" (Paris 20ème), nous avons vu le potentiel de ce quartier pour reproduire cette convivialité et cette proximité entre les habitants et cela nous est finalement apparu comme une évidence, une réponse à nos aspirations. Nous avons pris notre décision tout au début... le 1er juin 2010.

Avez-vous suivi l'évolution des travaux et avez-vous été sollicités ou régulièrement informés par les promoteurs ?

Nous n'avons malheureusement pas été tenus informés de l'évolution des travaux par notre promoteur (sauf pour les appels de fonds) mais grâce à l'initiative privée de Frédéric, le créateur du Forum du Fort d'Issy, nous avons pu rester informés et échanger avec nos futurs voisins. Chacun apportant ses dernières infos, ses photos prises lors des ballades dominicales et, surtout, cela nous a permis de nous connaître, de se rencontrer même et de commencer à amorcer l'esprit "village".

Où êtes-vous situés sur le Fort ? La livraison est-elle conforme à vos attentes (qualité, délais, services, domotique, ...) ?

Nous sommes dans la résidence West Park à côté de la future piscine du Fort. Nous avons choisi le soleil avec une exposition au sud. La date de livraison est conforme à ce qui nous avait été annoncé. Il n'y a pas eu de surprise à ce niveau. Pour ce qui est de la qualité des prestations, il y a bien sûr quelques réserves et des ajustements mais dans l'ensemble, la résidence est de bonne facture. Le promoteur s'est déjà mis à l'œuvre pour organiser la levée des réserves rapidement (je veille au grain). Nous n'attendons plus que les commerces. Pour ce qui est de la domotique, je vous en dirai plus quand on l'aura domptée mais pour ce qui est des fonctions de base, c'est déjà très appréciable !

Avez-vous déjà fait connaissance avec d'autres propriétaires ? Quel est l'avis général ?

Grâce au forum du Fort d'Issy (fortdissy.info), nous avons la chance de connaître beaucoup de nos voisins. Nous avons plaisir de nous croiser, de nous entre-aider, de boire un verre ensemble également et l'avis est le même : trois ans d'attente qui valent la peine. Dès que la verdure aura pris la place qui lui est réservée et que le chantier sera fini, le site n'en sera que plus beau encore.

Avez-vous des interrogations quant à ce nouveau quartier (transports, circulation, ...) ?

Nous savons que le sujet de la circulation et des transports pose des questions mais nous préférons attendre les propositions et les solutions que la mairie est en train d'imaginer pour favoriser la mobilité des habitants du Fort avec le reste de la ville et les transports en commun. Nous sommes optimistes par nature et nous n'imaginons pas une absence de solutions adéquates.

Que pensez-vous de l'action de l'AVFI (informations, lien social, animations, ...) ?

Nous avons connu l'AVFI grâce à la fête des voisins qu'elle organise. Ce qui nous a plu, c'est la proximité et l'ouverture d'esprit de ses membres pour ce grand projet. Lors des fêtes des voisins, on s'est senti accueilli, une sorte de "Bienvenue chez vous" et nous avons vite compris l'importance de son rôle notamment vis-à-vis des riverains autour du Fort qui ont dû quelques fois "supporter" ce chantier. Elle nous a apporté un éclairage citoyen qui, en complément des autres sources d'informations, nous a permis de comprendre notre nouveau quartier et ses habitants.





Inscription à la Fête des voisins du Fort d'Issy

☐ Je participe à la Fête de l'AVFI, nous serons :personnes

Nom : Prénom :

Adresse postale :

.....

Tél. : Profession :

Mail :

Je souhaite également adhérer à
l'Association des Voisins du Fort d'Issy (A.V.F.I.)
pour l'année 2013, en tant que :

☐ Membre adhérent : 15 € (quinze euros)

☐ Membre Bienfaiteur : à partir de 30 € (trente euros)

Je règle par chèque joint à l'ordre de l'A.V.F.I. adressé à la trésorière de l'association :
Mme Nathalie AVEDIKIAN - 32, rue du Chemin Vert - Bâtiment B - 92130 Issy-les-Moulineaux

Fait à, le2013

Signature :

A.V.F.I. (association loi 1901)
32 rue du Chemin Vert - Bâtiment B
92130 Issy-les-Moulineaux
avfi@orange.fr - site internet : www.avfi.fr

L'édition 2013 de la Fête de l'AVFI sera musicale !

Réservez votre soirée du vendredi 21 juin

**Comme tous les ans,
cette soirée est ouverte à tous !
Néanmoins
pour des raisons d'organisation,
l'accès au buffet
sera réservé aux inscrits !**
En effet, le succès croissant de l'évènement rend difficile l'estimation du nombre de participants et donc la gestion du buffet.

Merci de confirmer votre présence :

par mail *: avfi@orange.fr*
ou **par courrier**, en complétant les champs ci-contre à retourner à :
AVFI 32 rue du Chemin Vert
92130 Issy-les-Moulineaux

Mai 2013

L'AVFI fête les voisins en musique...

Rendez-vous le vendredi 21 juin, à 19h30, dans le Fort, sur l'esplanade du Belvédère !

Notre Député-Maire, M. André Santini, inaugurera le 2 juin prochain l'éco-quartier numérique du Fort. Cette initiative sera très certainement appréciée par l'ensemble des habitants du quartier, tant par les riverains du Fort que par les nouveaux et futurs résidents dont l'installation s'organise progressivement. Cette manifestation constituera une première opportunité pour permettre aux Isséens de tous horizons de découvrir ce nouveau quartier.

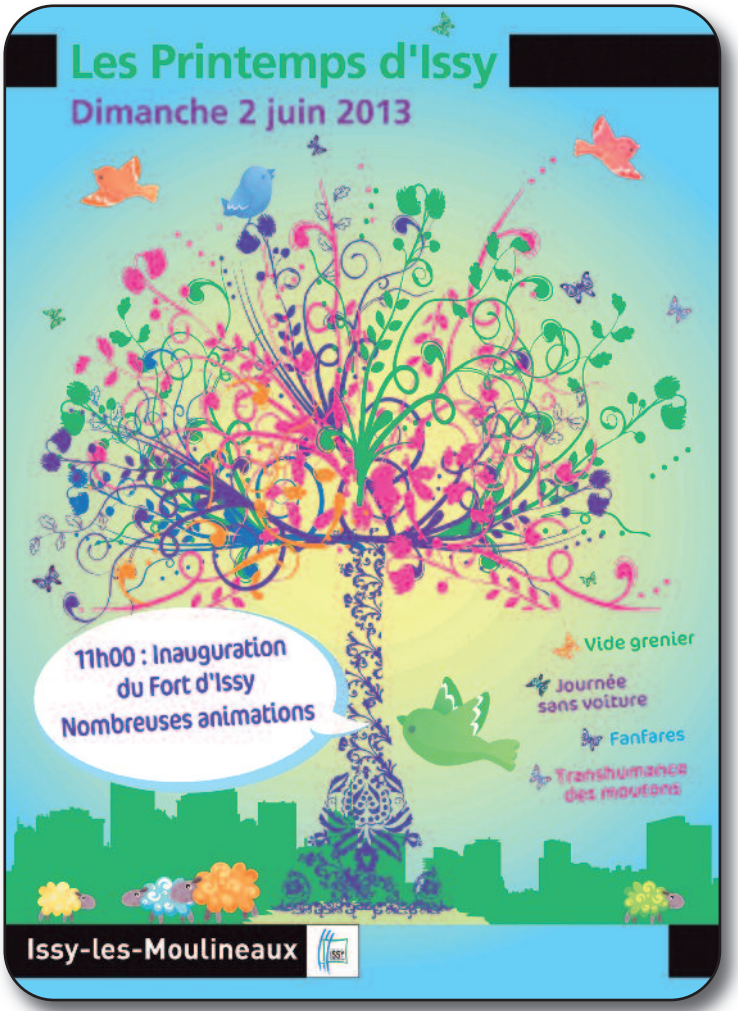
Afin de ne pas multiplier les évènements sur un seul week-end, l'AVFI a décidé de reporter la date de sa désormais traditionnelle « Fête des voisins du Fort d'Issy » du 31 mai au 21 juin, jour de la fête de la musique. Il a semblé aux membres du bureau de l'association qu'il convenait de laisser la priorité à l'inauguration officielle du Fort, en évitant de faire déplacer plus de 500 invités sur le site l'avant-veille de cette manifestation institutionnelle.

La date du 21 juin, retenue pour l'organisation de la « Fête des voisins du Fort d'Issy », permettra trois semaines après l'inauguration officielle du site, d'inscrire la succession de ces évènements dans une dynamique attestant que ce nouveau quartier se met en mouvement.

L'organisation de cette fête, à laquelle tous nos adhérents et fidèles lecteurs sont d'ores et déjà cordialement invités, nécessite néanmoins la construction de partenariats. La SEMADS a fait savoir qu'elle contribuerait à hauteur du soutien apporté les années précédentes. Nos amis gendarmes ont pris le même engagement. D'autres partenaires se sont également manifestés. Il reste, à présent, à mobiliser les promoteurs qui – il faut l'espérer – participeront à cette opération…

Mais pour être réussi, cet évènement doit également mobiliser de nombreux bénévoles. Alors que celles et ceux qui souhaitent investir du temps et de l'énergie à l'organisation de cette fête, n'hésitent pas à se manifester auprès de l'AVFI en adressant leur déclaration d'intention à avfi@orange.fr.

Pour les autres, qui ne pourront pas participer à l'organisation de la manifestation mais qui désirent profiter de l'évènement, ils sont invités à s'inscrire en remplissant le coupon d'inscription.



Si vous souhaitez apporter votre concours à l'organisation de la Fête de l'AVFI, n'hésitez pas à vous signaler dès à présent. Nous serons heureux de vous intégrer à notre équipe de bénévoles.

avfi@orange.fr

E.D.I.

Expertises & Diagnostics en Immobilier

FNAIM
Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers

apave certification

203, avenue Jean Jaurès 92140 CLAMART

Tél : 01.41.90.67.85 contact@e-d-i.fr

www.e-d-i.fr



BAILLY DÉMÉNAGEMENTS ET LA CONCIERGERIE LES 3 CLEFS FACILITENT VOTRE ARRIVÉE SUR LE FORT NUMÉRIQUE



Bailly en chiffres
Entreprise nationale indépendante
150 salariés en France
80 déménageurs professionnels
Certifié aux normes qualité
ISO 9001
et ISO 14001 environnement

BAILLY

Voici ce que Bailly vous propose :

- **Un interlocuteur dédié et unique,** connaissant le site et disponible pour répondre aux questions et contraintes particulières de chacun.
- **Mise en place d'un planning commun,** optimisant ainsi les flux de circulation et mutualisant un maximum de ressources (comme les montes-meubles par exemple diminuant ainsi le coût individuel de sa location)
- **Mise à disposition du matériel nécessaire** au déménagement (cartons, scotch...) à retirer sur le Fort ou près de votre domicile
- **Créer un espace spécifique et privé** sur le site Web de Bailly pour échanger, suivre l'évolution de votre dossier, et gérer en amont les plannings de déménagements
- **Proposer le Pack « Easy move »** via lequel Bailly gère les ouvertures de compteurs, les transferts de courriers et autres abonnements, le ménage avant votre arrivée dans les lieux...
- **Garantir un rapport qualité/prix** concurrentiel avec plusieurs niveaux de prestations faisant suite à une visite à votre domicile

Exemple : Pour un volume de 35 m³ (soit un appartement de 70 m²)
A partir de 990 € HT
Montant calculé sur la base d'un déménagement entre mars et mai (basse saison) sans difficultés d'accès spécifiques

BAILLY

Pour tout devis
ou demandes de renseignements
Chez Bailly : Céline ou Roxanne :
01 69 10 35 35
A la conciergerie : Julie ou Olivier :
06 23 18 48 33

Conciergerie Les 3 clefs